

TRAQUEUR

**Société Anonyme à Directoire
et
Conseil de Surveillance
Au capital de 2 520 423,72 Euros**

**Siège social : 240 Bureaux de la Colline –
1, rue Royale
92210 Saint-Cloud**

**412 027 492 R.C.S. NANTERRE
=====**
ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

RAPPORT DE GESTION COURANT DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 15 JUIN 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire afin notamment :

- De vous rendre compte de l'activité, de la situation et des perspectives de votre Société et du groupe TRAQUEUR ;
- De vous présenter les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 qui sont soumis à votre approbation et de procéder à l'affectation du résultat ;
- De procéder à la nomination et au renouvellement de mandat de membres du Conseil de Surveillance ;
- De procéder à la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes et d'un nouveau co-commissaire aux comptes
- D'approuver les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code du Commerce ;
- D'approuver le montant global annuel des jetons de présence du Conseil de Surveillance ;
- De donner quitus aux membres du Conseil de Surveillance et aux membres du Directoire,
- D'autoriser le rachat par la société de ses propres actions,
- De donner délégation au Directoire, sous le contrôle du Conseil de Surveillance, à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes et ou dans le cadre de placements privés ou à émettre des valeurs mobilières donnant un accès différé au capital ;
- De donner délégation au Directoire en vue de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer,
- De donner délégation au Directoire, sous le contrôle du Conseil de Surveillance, à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés du groupe ;

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur . et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera également présenté le rapport du Directoire sur les résolutions présentées à l'assemblée qui ne seraient pas relatives à l'approbation des comptes.

En conséquence, il ne sera pas fait mention de l'objet et du motif de ces résolutions dans le présent rapport de gestion qui ne porte que sur les opérations et résolutions courantes

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports de Monsieur Le Commissaire aux Comptes et des observations du Conseil de Surveillance sur les comptes et les présents rapports.

Le Président

ACTIVITE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

1 Préambule - Evènements

Les faits marquants s'agissant des contributions des différentes activités au chiffre d'affaires du groupe ont été les suivants :

- a) L'activité historique après-vol affiche une croissance de 2,6% à 14 M€ (85% du chiffre d'affaires consolidé). Cette progression intègre une base de comparaison exigeante après un exercice 2015 en progression de 16%.
- b) L'activité géo localisation recule de 17% à 2,4 M€. La contribution des revenus abonnements de cette activité est de 1,6 M€ représentant 66% du chiffre d'affaires réalisé sur l'activité,
- c) Stabilité des ventes des produits de distribution « Produits connexes de sécurité » avec un chiffre d'affaires de 1,3 M€

Autre fait marquant :

- d) Le 28 novembre 2016, le Conseil de Surveillance a nommé Monsieur Stéphane ROUSSIER Président du Directoire en remplacement de Monsieur Marc VERDET. M. ROUSSIER assurait depuis plus de dix ans la fonction de Président du Conseil de Surveillance de TRAQUEUR.

Pour 2016, le résultat net du groupe TRAQUEUR est négatif de (-1'504 K€) contre une perte de 994 K€ en 2015.

Il est rappelé que le résultat comptable groupe enregistre une dotation annuelle au titre de l'amortissement des écarts d'acquisition de 315 K€ (montant identique à celui de 2015).

2 Méthode de présentation et d'évaluation

Les comptes et les états de synthèse de cet exercice social ont été établis, suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable général.

Il est à noter les points suivants :

Note 1

Les montants retenus au titre des CICE (crédits d'impôt compétitivité des entreprises), pour un total de 111 K€, ont été portés en déduction des charges sociales.

Note 2

Compte tenu de leur faible importance relative, les titres de participation détenus dans la société ALFILEO par FLEET TECHNOLOGY n'ont pas été consolidés au 31 décembre 2016, comme pour les exercices précédents.

Pour mémoire, leur valeur nette comptable à la clôture de l'exercice 2016 est nulle.

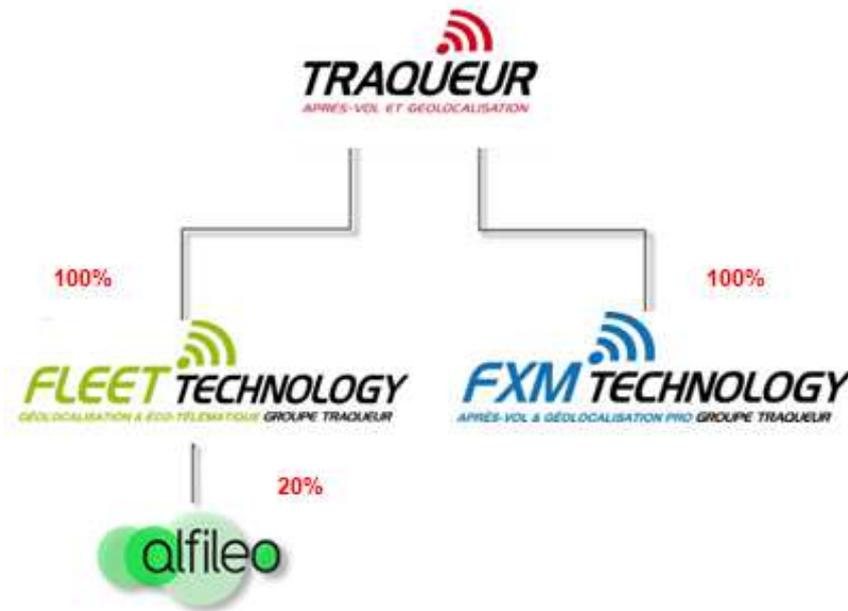
Note 3

Pour mémoire, le 21 Octobre 2015, TRAQUEUR a mis en œuvre un contrat de liquidité avec la société de Bourse Invest Securities. Les moyens suivants figurent au contrat : un crédit en espèces de 40'000 €. Il a pour objet l'animation des titres de la société Traqueur sur le marché régulé d'Alternext Paris.

Dans le cadre de ce contrat, au 31/12/2016 le portefeuille était constitué de 21'180 titres pour une valeur de 31'648,50 € et le solde en espèces disponibles s'élevait à 8'351,50 €.

3 Le groupe TRAQUEUR

3.1 Organigramme au 31 décembre 2016 (inchangé par rapport au 31 décembre 2015)



3.2 Périmètre et méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation est sans changement par rapport au 31 décembre 2015

FORME	DENOMINATION	ADRESSE	N°SIRET	NATURE DU CONTRÔLE	METHODOLOGIE DE CONSOLIDATION
S.A.	TRAQUEUR	Les bureaux de la colline 1, rue Royale - 92210 SAINT CLOUD	41202749200047	Société Mère	
S.A.	FLEET TECHNOLOGY	Bat Gazelle - Savoie technolac BP 286 - 73375 LE BOURGET DU LAC	42227360700032	Contrôle exclusif	Intégration Globale
E.U.R.L.	FXM TECHNOLOGIE	Les bureaux de la colline 1, rue Royale - 92210 SAINT CLOUD	44197943200032	Contrôle exclusif	Intégration Globale

ENTITE	DATE DE CLOTURE	% CONTRÔLE		% INTERÊT	
		2016	2015	2016	2015
TRAQUEUR	31 décembre	consolidante		consolidante	
FLEET TECHNOLOGY	31 décembre	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
FXM TECHNOLOGIE	31 décembre	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

IG = Intégration Globale

FLEET Technology détient, au 31 décembre 2016, 36.600 actions TRAQUEUR (1,1 % du capital de sa maison mère TRAQUEUR SA), sans changement par rapport à la clôture de l'exercice 2015.

A la clôture de l'exercice, ces titres d'autocontrôle et pour leur coût d'acquisition (438 K€), viennent en déduction des capitaux propres consolidés.

3.3 Principaux éléments et chiffres clefs au 31 décembre 2016

Chiffre d'affaires du groupe TRAQUEUR

L'activité du groupe TRAQUEUR s'est établie au 31 décembre 2016 à **16,43 M€** en recul de 0,6% au regard de l'exercice précédent :

En M€	Exercice 2016		Exercice 2015		VAR 2016/2015
Après-vol & sécurisation d'actifs divers (a)	12,7	77%	12,4	75%	2,4%
Produits Connexes (b)	1,3	8%	1,3	8%	0,0%
Sécurité (a+b)	14	85%	13,7	83%	2,2%
Gestion de Flotte & éco-télématique	2,4	15%	2,8	17%	-14,3%
TOTAL	16,4	100%	16,5	100%	-0,6%

Le chiffre d'affaires de FXM Technologie est constitué exclusivement de facturations internes (commissions sur ventes), il est donc intégralement éliminé dans les comptes consolidés.

FXM Technologie propose les solutions du Groupe aux sociétés du BTP et aux PME/PMI et contribue directement au développement des ventes de TRAQUEUR et de FLEET Technology.

Compte de résultat consolidé simplifié du groupe TRAQUEUR

En millions d'€	2016	2015	Variation en M€
CA	16,43	16,54	-0,11
EBITDA	0,29	0,66	-0,37
Résultat d'Exploitation	-1,25	-0,84	-0,41
Résultat Financier	-0,06	-0,04	-0,02
Résultat Courant	-1,31	-0,88	-0,43
Résultat Exceptionnel	-0,17	-0,08	-0,09
Dot Amortis. Goodwill	-0,31	-0,31	0,00
Crédit Impôt Recherche	0,24	0,28	-0,04
Résultat net (pdg)	-1,50	-0,99	-0,51
Capacité d'autofinancement	0,31	0,79	-0,48

Résultat net part du groupe

Après amortissement des survaleurs à hauteur de (0.31 M€), le résultat net part du groupe est négatif à hauteur de **-1,5 M€** contre une perte de **-0.99 M€** au titre de l'exercice 2015.

Capitaux propres du groupe

Après prise en compte du résultat de l'exercice, le montant des capitaux propres au 31 décembre 2016 s'élève à **+4.07 M€** contre **+5.60 M€** à la clôture de l'exercice 2015.

Endettement financier

L'endettement financier au passif du bilan augmente faiblement de 2,00 M€ à 2,05 M€ et se présente ainsi

: En M€	2016	2015	2014
Emprunts et dettes – établissements de crédit	1,93	1,84	2,22
Concours bancaires courants	0,00	0,00	0,01
Autres dettes financières & divers	0,12	0,16	0,23
TOTAL	2,05	2,00	2,46

Actif immobilisé

L'actif immobilisé net se monte à **4,43 M€** dont **2,25 M€** d'écarts d'acquisition nets (résulte des acquisitions de FLEET Technology et de FXM Technologie) et **1,55 M€** de travaux de Recherche et Développement immobilisés nets.

Disponibilités

Elles s'établissent à 1,25 M€ au 31 décembre 2016 contre 1,07 M€ à la clôture de l'exercice précédent.

4 La société TRAQUEUR SA

Le compte de résultat se présente comme suit :

En K€	Exercice 2016	Exercice 2015	Variation en K€
CA	14 445	14 211	234
Résultat d'Exploitation	-731	-34	-697
Résultat Financier	-3 696	3	-3 699
Résultat Courant	-4 426	-31	-4 395
Résultat Exceptionnel	-122	-78	-44
IS (CIR)	-82	-140	58
Résultat net comptable	-4 465	30	-4 495

Le chiffre d'affaires progresse de 2% par rapport à celui de 2015.

L'activité « après-vol » progresse de 2,6%.

L'activité de distribution des produits dits « connexes » (Coyote by TRAQUEUR) est stable sur l'exercice.

Il est à noter que le chiffre d'affaires comprend, outre les refacturations internes habituellement pratiquées, des « management fees », au titre de l'implication des membres du Comex de TRAQUEUR dans la gestion/développement des filiales du groupe et de l'assistance des fonctions supports de TRAQUEUR aux dites filiales (R.H. ; finance, contrôle de gestion ; trésorerie ; fiscalité ect).

Le total des fees comptabilisés au titre de l'exercice 2016 s'est établi à 196 K€ contre 203 K€ en 2015

Au 31 décembre 2016, les capitaux propres s'établissaient à **+ 6,12 M€** résultat de l'exercice inclus.

En 2016, au titre de ses participations, TRAQUEUR SA a constitué les provisions suivantes:

- 100% de la valeur des titres de sa filiale FXM (492 K€), dont les capitaux propres sont négatifs à hauteur de 232 K€ au 31/12/2016.
- 3'204 K€ de la valeur des titres de FLEET SARL, soit une valeur d'entreprise retenue de 4'171 K€

Ces dotations expliquent le résultat financier négatif de 3'696 K€ pour l'exercice

TRAQUEUR a investi, au cours de l'exercice 2016, **293 K€** (659 K€ en 2015) en R&D et son effectif au 31 décembre 2016 était de 70 personnes (dont 2 collaborateurs en contrat d'alternance).

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT « FOURNISSEURS »

Conformément aux nouvelles obligations en matière de délais de paiement introduites par la loi N°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, dite loi LME, complétée par le décret n° 2008-1492 du 30 décembre 2008, le solde des dettes émises à l'égard des fournisseurs hors immobilisations au 31/12/2016 pour TRAQUEUR SA ressort à 1.792 K€ (2'167 K€ au 31/12/2015) dont 1'617 K€ sont des dettes dans les délais légaux inférieurs à 60 jours soit 90 %.

Le montant des dettes échues depuis plus de 60 jours se monte à 175 K€ (324 K€ pour 2015).

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT « CLIENTS »

Conformément aux nouvelles obligations en matière de délais de paiement introduites par la loi N°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, dite loi LME, complétée par le décret n° 2008-1492 du 30 décembre 2008 et modifiée par la loi N°2014-344 du 17 mars 2014, le solde des créances clients et comptes rattachés au 31 décembre 2016 ressort à 2'927 K€, hors clients douteux et factures à établir.

Le montant des créances clients échues à plus de 45 jours se monte à 348 K€ au 31/12/2016 :

K€	Total des créances clients	Non échues	échues	
			< 45 jours	> 45 jours
Exercice				
2013	2 343	1 333	458	552
2014	3 284	1 876	759	648
2015	3 241	1 922	577	742
2016	2 927	1 829	750	348

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE TRAQUEUR SA

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2016 d'un montant de 4'465 K€ au compte « Report à nouveau ».

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois exercices précédents.

INFORMATIONS A CARACTERE FISCAL

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, et visée à l'article 39-4 du même code nous vous informons qu'une charge de 8'672 € fiscalement non déductible a été comptabilisée en 2016.

Par ailleurs, la société TRAQUEUR SA a reçu le 15 juillet 2016 une proposition de rectification de l'Administration en conclusion de la vérification de sa comptabilité démarrée en décembre 2015. La société a contesté cette proposition par courrier de son conseil à l'Administration daté du 13/09.

Au 31 décembre 2016, la société a constitué une provision de 27 071 € au titre de cette proposition de redressement.

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES					
	2012	2013	2014	2015	2016
Capital Fin d'Exercice					
Capital Social	2 520 424	2 520 424	2 520 424	2 520 424	2 520 424
Nombre d'actions Ordinaires	3 316 347	3 316 347	3 316 347	3 316 347	3 316 347
Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
Opérations et Résultat en €					
Chiffre d'affaires HT	14 258 246	11 529 047	13 095 867	14 211 265	14 445 073
Résultat avant Impôt, Amortissements et Provisions	86 861	-113 470	618 144	590 365	246 744
Impôts sur les Bénéfices	-127 289	-137 211	-193 916	-139 906	-83 319
Résultat après Impôts, mais avant Amortissements et Provisions	214 150	23 741	89 707	730 271	330 063
Résultat après Impôts, Participation, Amortissements et Provisions	-316 487	-561 725	283 623	30 276	-4 464 580
Résultat Distribué	0	0	0	0	0
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat par Action en €					
Résultat après Impôts, mais avant Amortissements et Provisions	0,06	0,01	0,03	0,22	0,10
Résultat après Impôts, Amortissements et Provisions	-0,10	-0,17	0,09	0,01	-1,35
Dividende versé à chaque action	0	0	0	0	0
Personnel					
Nombre de salariés	53	54	64	70	66
Montant de la Masse Salariale	2 427 571	2 449 346	2 808 121	3 080 228	3 300 459
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu. Soc., Œuvres Sociales)	1 267 145	1 195 986	1 352 208	1 590 964	1 674 961
Observations complémentaires					
Note 1 : La valeur nominale des actions à été ramenée d'1,50 € à 0,76 € le 3 avril 2009.					
Note 2 : A compter de l'exercice 2010, les Crédits d'Impôt Recherche (CIR) sont comptabilisés en "produits d'impôts", du fait de l'évolution de la réglementation. Ils apparaissaient auparavant en "autres produits d'exploitation" du fait de leur caractère récurrent.					
Note 3 : Les montants correspondants au Crédit Impôt Compétitivité des Entreprises (CICE) sont comptabilisé en déduction des charges sociales. Concerne les exercices à compter de l'exercice 2013					

ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

TRAQUEUR SA a consacré 0,29 M€ à ses activités de R&D (soit 2% du CA).

Le groupe TRAQUEUR a maintenu à haut niveau en 2016 son effort en matière de R&D en y consacrant **0,79 M€** (4,8% du CA) contre 1,37 M€ en 2015 (8,3 % du CA). Prioritairement sur les sujets suivants :

- **Internet des objets :**
 - o Développement et mise en service d'une nouvelle version de la balise NANO
 - o Développements exploratoires de nouvelles fonctionnalités à incorporer dans la balise NANO
 - o Développement d'un détecteur pour la balise NANO
 - o Développements exploratoires des fonctionnalités du traceur hybride IoT
- **Véhicule connecté :**
 - o Poursuite des développements liés aux services sur plateforme PSA
 - o Poursuite des développements liés aux services sur plateforme RENAULT-DACIA
- **Engin connecté :**
 - o Poursuite des développements et mise en œuvre des interconnexions VOLVO EQUIPMENT
 - o Développements et mise en œuvre des interconnexions KOMATSU
- **Plateforme de gestion des Vols (ETNA Cloud) :**
 - o Développement et mise en service du cloud applicatif ETNA WEBLOG
 - o Mise en œuvre de la plateforme VOLVO ON CALL (VOC).
- **Eco-Conduite :** développements exploratoires destinés à la mise en forme d'une nouvelle solution d'écoconduite.

Ces travaux de R&D, qui impliquent une quinzaine de collaborateurs, bénéficient de financements « Crédit Impôt Recherche » (0,24 M€ en 2016). Une subvention a également été obtenue pour un projet de recherche industrielle dans le domaine de l'internet des objets (0,43 M€, dont 0,13 M€ utilisés sur l'exercice 2016).

Au 31 décembre 2016, le montant net dans les états financiers consolidés du poste « Recherche et Développement » s'établissait à 1,38 M€ contre 1.52 M€ au 31 décembre 2015.

PERSPECTIVES D'AVENIR DU GROUPE TRAQUEUR

En 2017, les principaux leviers du développement du groupe TRAQUEUR devraient être les suivants :

- En matière de Géolocalisation (monitoring B2B) : Outre le recentrage de ses ressources sur ses segments « métiers » privilégiés (BTP, LLD, LCD, Transport, Assurances) le Groupe procède au recrutement de plusieurs ingénieurs d'affaires expérimentés issus des univers métiers cibles pour adresser les marchés Grands Comptes. Un renforcement des équipes d'attachés commerciaux adressant le marché des PME-PMI a également été engagé. Le Groupe a parallèlement renforcé son équipe avant-vente pour soutenir et simplifier l'action commerciale et suivre la marge d'exploitation affaire par affaire ;
- En matière d'après Vol : De la même façon que pour le B2B, Traqueur procède au renforcement de son équipe commerciale à destination des réseaux de concessions automobiles sur ses offres « after market » d'une part, et intensifie d'autre part ses relations avec certains constructeurs automobiles majeurs en vue d'opération de « licence » pour accompagner le déploiement des offres constructeurs (1ère monte) en matière d'automobile connectées. Le Groupe a par ailleurs élaboré à l'attention des Loueurs et Assureurs un nouveau modèle d'offre après-voil fondé sur un principe de « success fees » pour les véhicules et engins connectés (1ère monte) ;
- En matière de segment de marchés : Le groupe devrait initier un nouveau débouché commercial sur le principe de « l'autopose » dans le segment de la distribution spécialisée.
- En matière d'international : Traqueur poursuit son investissement dans le réseau ETNA (European Tracking Network Association) de façon à déployer à l'échelle européenne ses offres et services d'après Vol.

- En matière de produits : Le Groupe présentera prochainement la nouvelle version de sa plateforme de services e-Manager (solution de gestion et de monitoring des flottes professionnelles), ainsi qu'une nouvelle version auto-installable de sa balise IoT autonome Nano. De nouvelles balises sourcées en Asie sont à l'étude qui pourraient permettre le développement de nouveaux segments de marché (distribution spécialisée), tout en présentant des niveaux de prix encore plus compétitifs.

En parallèle de ces efforts marketing et commerciaux importants, le Groupe s'est engagé dans une remise à niveau de ses systèmes d'information et de gestion et poursuit la rationalisation et l'optimisation de son organisation.

Dans ces conditions, sous réserve d'une stabilité du contexte économique, le chiffre d'affaires du groupe TRAQUEUR devrait s'afficher en légère hausse en 2017. L'accent étant porté sur l'optimisation de la rentabilité, par une amélioration des marges et la maîtrise des coûts, il est attendu un résultat 2017 en nette amélioration..

**EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE
DE L'EXERCICE SOCIAL ET LA DATE A LAQUELLE LE PRESENT
RAPPORT EST REDIGE**

Comme annoncé par communiqué de presse daté du 5 mai 2017 : Suite à la conclusion d'accords avec différents actionnaires, Coyote System, qui commercialise un système de géolocalisation en temps réel, va acquérir au total 48,94% du capital et 49,80% des droits de vote de Traqueur. Le prix a été fixé à 1,50 euro, soit une prime de 30% par rapport au cours de clôture au 5 mai 2017 sur Alternext, valorisant le spécialiste des produits de localisation de véhicules volés quelque 5 millions d'euros.

Ces blocs seront acquis auprès de fonds d'investissement gérés par IPSA (23,54% du capital) et par la société de gestion InnovaFonds (15,97%), de M. Jean-Jacques Schmoll et de membres de sa famille (4,22%) et auprès de M. Marc Verdet et de membres de sa famille (5,21%). A noter que l'achat de ces blocs n'est subordonné à aucune condition suspensive. A l'issue de la réalisation des formalités requises, l'acquisition devrait donc intervenir prochainement.

A la suite de l'acquisition effective des actions, Coyote System a indiqué qu'elle déposerait auprès de l'AMF un projet d'OPA volontaire portant sur le solde du capital de Traqueur, dans des conditions financières au moins aussi favorables que les vendeurs des blocs.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE – UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques commerciaux et opérationnels

TRAQUEUR peut être impacté par l'évolution du comportement des consommateurs, notamment à la suite de modifications de la fiscalité appliquée aux véhicules.

Ainsi, la mise en place en 2008 de l'éco pastille s'était traduite par une diminution des immatriculations des véhicules haut de gamme (cœur de cible de TRAQUEUR) au profit des modèles de moyenne gamme et de bas de gamme.

La Société a par ailleurs vu apparaître une concurrence émanant d'acteurs proposant des solutions à partir de technologie GPS, TRAQUEUR disposant au demeurant de ses propres solutions propriétaires sur la base de cette technologie.

TRAQUEUR est également concerné par l'évolution de l'exposition au risque de vol telle que ressentie par les propriétaires de voitures ou d'engins. Cette sensibilité est généralement accrue en période d'incertitude économique.

TRAQUEUR est en outre sensible à l'évolution de la réglementation.

Ces évolutions ont notamment concerné l'utilisation d'assistants d'aide à la conduite (il est précisé que les solutions « Coyote by TRAQUEUR » sont parfaitement légales) et les autres dispositifs commercialisés par TRAQUEUR et qui sont destinés à accroître la sécurité des usagers de la route.

La mise en œuvre à compter d'avril 2018 de la réglementation européenne (avril 2015) relative au déploiement du système eCall embarqué conduira progressivement à un profond remaniement du marché « after market ». Si les nouveaux véhicules mis à la route seront progressivement équipés de boîtiers 1^{ère} monte (impactant les ventes de boîtiers de Traqueur) le parc des véhicules « communicants » devient alors celui de l'ensemble des véhicules mis à la route (B2B et B2C) et non plus seulement celui de ceux équipés en after market.

TRAQUEUR a obtenu en 2016 le renouvellement pour 5 années de ses conventions ARCEP. Le cadre du partenariat, pour les avec la « Gendarmerie Nationale » est maintenant en cours de redéfinition.

En ce qui concerne l'activité de télématique embarquée, FLEET Technology évolue dans un cadre fortement concurrentiel pour ce qui concerne la fourniture de services de base en matière de géolocalisation.

Risques financiers

TRAQUEUR est impactée par l'évolution de la parité € contre \$.

Elle achète en \$ des marqueurs VHF « Après-vol » auprès de son licencié Lo Jack et des traceurs GPS auprès de fournisseurs asiatiques.

Pour couvrir ces fluctuations de change, TRAQUEUR peut ponctuellement et partiellement recourir à des couvertures de change sans finalité spéculative.

La trésorerie disponible fait l'objet de placements à court terme sans risque.

Les seuls emprunts figurant dans ses comptes au 31 décembre 2016 sont à taux fixe.

TRAQUEUR a apporté son fond de commerce en garantie de concours bancaires et s'est portée caution à 1^{ère} demande, à hauteur de 50 K€, pour le compte de FLEET Technology, pour garantir les prestations que cette dernière effectue dans le domaine des chantiers connectés.

FLEET Technology détient une participation croisée à hauteur de 1,1 % dans sa maison mère TRAQUEUR SA dont les titres sont cotés sur le compartiment boursier Alternext de NYSE EURONEXT, et donc soumis à fluctuation.

Ces fluctuations peuvent être amplifiées par la faible liquidité du titre.

FLEET Technology a donné en garantie ses actions Alfileo, dans le cadre d'un emprunt souscrit à l'occasion de sa prise de participation. Ce crédit est remboursé.

ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL (art. L 225-102 C. commerce)

En application des dispositions de l'article 225-102 du nouveau Code de commerce, nous vous informons qu'au 31 décembre 2016, aucune action n'était détenue par des salariés de la société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article 225-180 du Code de commerce,

C'est-à-dire à travers un plan d'épargne entreprise, de plans partenariaux d'épargne salariale volontaire, ou d'actions figurant dans des fonds communs de placement d'entreprise.

ACTIONNARIAT SALARIE

Au 31/12/2016, les salariés présents détenaient 127'751 titres, soit 3,85 % du capital de TRAQUEUR SA.

USAGE DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL (art. L 225-100 C. commerce)

Il n'a pas été fait usage, en matière d'augmentation de capital, des délégations données par l'Assemblée Générale dans sa séance de mai 2016 et qui seront forcloses au 30 juin 2017.

En ce qui concerne les instruments dilutifs, leurs caractéristiques sont présentées dans le tableau de synthèse consultable dans les annexes.

COMPOSITION DES ORGANES DE GESTION ET DES COMMISSAIRE AUX COMPTES - MANDATS

Conseil de surveillance

Le Conseil de Surveillance est actuellement composé des membres suivants :

Gilles GRANIER	Président
Hugues ROUGIER	Vice Président
EADS Secure Networks SA Représentée par Monsieur Jean-François BOULIN	Membre
VIVERIS MANAGEMENT Représentée par Monsieur Jérôme FERAUD	Membre
ACT FINANCES Représentée par Monsieur Henri de SAINT LEGER	Membre

Le Conseil de surveillance a reçu par courrier daté du 5 Mai 2017 la notification de la démission de la société IPSA dudit Conseil à effet de cette date.

Par ailleurs les mandats de membre du Conseil de Surveillance de la société AIRBUS DS SAS, laquelle vient aux droits de EADS SECURE NETWORKS à la suite de la fusion-absorption de cette dernière par AIRBUS DS SAS d'AGC MANAGEMENT et d'ACT FINANCE sont arrivés à expiration.

Nous vous proposons de ne pas renouveler leur mandats, et vous proposons pour tenir compte de la prise de participation majoritaire de Coyote System évoquée précédemment, et des demandes de cette dernière de ::

Et de nommer en qualité de membre du Conseil de Surveillance respectivement en remplacement de ceux-ci:

- M. Fabien Perlot, demeurant 46, rue des Sycomores, 75016 Paris
- M. Jean-Marc Van Laethem, demeurant 13, rue de la Fontaine, Hameau de Bray, 60810 Rully
- M. Patrick Nobleaux 2, allée Claude Monet, 92300 Levallois Perret

Ainsi que de mettre fin par anticipation aux mandats de membre du Conseil de surveillance de :

- Monsieur Gilles Granier
- Monsieur Hugues ROUGIER

Pour satisfaire aux conditions énoncées par l'article L.225-102-1, l'ensemble des mandats et fonctions exercées par ces mandataires vous est donné en annexe.

Directoire

Le Directoire est actuellement composé de trois membres :

- **Monsieur Stéphane ROUSSIER**, Président du Directoire a compté du 29 novembre 2016
Stéphane Roussier est également Président Directeur Général de FLEET Technology depuis la même date..
Stéphane Roussier est par ailleurs président de la société SR Finance.
- **Monsieur Damien RAMEL**, Directeur Administratif et Financier, et Directeur Général Adjoint de FLEET TECHNOLOGY
- **Monsieur Benoist GARY**, Directeur Commercial
Benoist GARY est administrateur de la société ASC (Tour évolution, 18-26 rue Gourbet Paris 9^{ème}).

Le mandat de Monsieur Luc CHAMBON est venu à expiration et il n'a pas été renouvelé.

Commissaires aux Comptes

Le mandat de Commissaire aux Comptes du cabinet CLERE ET ASSOCIES est arrivé à expiration. Il vous est proposé de ne pas le renouveler et pour son remplacement de nommer KPMG SA, domiciliée 2, avenue Gambetta Tour Egho, 92066 Paris la Défense Cedex pour une durée de six années venant à expiration lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice à clôturer le 31 décembre 2022, ainsi qu'en qualité de Co-commissaires aux comptes Grant Thornton, domicilié 29, rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau des filiales et participations vous est fourni en annexe.

FLEET TECHNOLOGY – Activités de Gestion de Flottes et Télématique embarquée

L'évolution du résultat de cette société intégralement détenue par TRAQUEUR a été la suivante :

En M€	Exercice 2016	Exercice 2015	Variation en K€
CA	3,75	4,03	-0,28
Résultat d'Exploitation	-0,42	-0,77	0,35
Résultat Financier	-0,05	-0,04	-0,01
Résultat Courant	-0,47	-0,81	0,34
Résultat Exceptionnel	-0,05	0,00	-0,05
IS (CIR)	0,15	0,14	0,01
Résultat net comptable	-0,36	-0,67	0,31

L'application de la convention de « management fees » conclue avec TRAQUEUR SA s'est traduite par la comptabilisation au titre de l'exercice 2016 chez FLEET Technology d'une charge d'un montant de 185 K€ HT contre 194 K€ HT en 2015.

Le résultat de FLEET Technology au titre de l'exercice 2016 est une perte de **364 K€** contre une perte de **667 K€** en 2015.

Au 31 décembre 2016, FLEET Technology détenait, sans changement par rapport à 2015, 1,1 % du capital social de sa société mère TRAQUEUR SA, pour un montant brut de 438 K€. Ce montant a fait l'objet de provisions au cours d'exercices antérieurs, la dernière dotation ayant été effectuée en 2009 à hauteur de 90 K€, sur la base de 3.30 €, prix retenu dans le cadre de l'augmentation de capital de TRAQUEUR réalisée au cours de l'exercice 2009.

Aucune modification n'a donc été apportée en 2016. En conséquence, le montant net de cette participation ressort dans les livres de FLEET Technology à 119 K€.

Au 31 décembre 2016, les capitaux propres, résultats 2016 inclus, sont de +458 K€ pour un capital social inchangé en cours d'exercice de 627 K€, et l'effectif s'établit à 32 collaborateurs (dont 4 personnes en contrat d'alternance).

Sur la base de tests de dépréciation, TRAQUEUR SA a constitué au 31/12/2016 une provision de 3'204 K€ sur la valeur des titres FLEET SA inscrite à son actif pour une valeur brute initiale de 7'375 K€

Ces calculs s'appuient sur le plan prévisionnel à trois ans élaboré en 2015 par la Direction Générale et la Direction Financière du Groupe. Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent, comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être éventuellement ajustées au cours des périodes ultérieures.

FXM TECHNOLOGIE

Cette société a été intégralement acquise par TRAQUEUR en avril 2011.

L'intégration de FXM Technologie au sein des équipes « TRAQUEUR - FLEET Technology » permet d'amplifier la dynamique commerciale dans les secteurs du BTP et des PME/PMI.

L'évolution du résultat de cette société a été la suivante :

En K€	Exercice 2016	Exercice 2015	Variation en K€
CA	215	178	37
Résultat d'Exploitation	-96	-39	-57
Résultat Financier	0	0	0
Résultat Courant	-96	-39	-57
Résultat Exceptionnel	0	1	-1
IS (CIR)	0	0	0
Résultat net comptable	-96	-38	-58

Au titre de la convention de management fees conclue avec TRAQUEUR, une charge de 5 K€ HT a été constatée au 31 décembre 2016 dans les comptes de FXM Technologie contre une charge de 9 K€ en 2015.

A cette même date, les capitaux propres s'établissent à (-232K€) perte 2016 incluse, pour un capital social de 8 K€.

L'effectif de FXM Technologie totalisait 4 collaborateurs au 31 décembre 2016.

FXM Technologie est une structure commerciale et n'a pas d'activité en matière de R&D

Au vu de ses contributions au développement des activités du groupe, les titres de cette société qui figurent dans les comptes de Traqueur pour une valeur brute de 0,49 M€ ont été dépréciés à 100%.

Autres filiales et participations au 31 décembre 2016

Néant

Participation croisée

Au 31 décembre 2016, FLEET Technology détenait 36.600 actions TRAQUEUR SA soit environ 1,1 % du capital de sa maison mère (sans changement par rapport au 31 décembre 2015).

Cette participation croisée n'a pu être dénouée compte tenu de l'évolution des marchés.

Prise de participation au cours de l'exercice 2016

Néant

INTERVENTION DE LA SOCIETE SUR SES PROPRES TITRES

Le 21 Octobre 2015, TRAQUEUR a mis en œuvre un contrat de liquidité avec la société de Bourse Invest Securities. Ce nouveau contrat, convenu pour une durée d'un an, est renouvelable par tacite reconduction. Les moyens suivants figurent au contrat : un crédit en espèces de 40'000 €. Il a pour objet l'animation des titres de la société Traqueur sur le marché régulé d'Alternext Paris.

Dans le cadre de ce contrat, au 31/12/2016 le portefeuille était constitué de 21'180 titres pour une valeur de 31'648,50 € (résultat de 27'661 acquisitions et 13'052 cessions de titres sur la période 01/01/2016 – 31/12/2016), soit 0,64 % des titres de la société et le solde en espèces disponibles s'élevait à 8'351,50 €. Au 31/12/2016, le cours moyen des titres en portefeuille s'établit à 1,49 €.

**CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.225-86 ET SUIVANTS DU CODE DE
COMMERCE**

Il vous sera donné lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivant du code de commerce.

**CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE ENTRE UN DIRIGEANT OU
ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIETE TRAQUEUR D'UNE PART ET L'UNE DES
FILIALES DE TRAQUEUR DETENUES A PLUS DE 50% D'AUTRE PART**

Néant

MODIFICATION DES STATUTS

Néant

INTERESSEMENT DE COLLABORATEURS ET MANDATAIRES

Néant

ACTIONNARIAT SALARIE

Au 31/12/2016, les salariés présents détenaient 127'751 titres, soit 3,85 % du capital de TRAQUEUR SA.

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-116 du Code de Commerce, vous entendrez la lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur les résolutions qui sont soumises à votre approbation.

ACTIONNARIAT ET BOURSE

La Société TRAQUEUR a été introduite par placement privé, sur le compartiment Alternext d'Euronext Paris, la première cotation des actions étant intervenue le 12 avril 2007.

Suite au vote de la résolution n° 8 de l'AGM du 3 avril 2009, il a été procédé par voie de réduction de la valeur nominale des actions de 1,50 € à 0,76 €.

Au 31 décembre 2016, le nombre d'actions de 0,76 € de valeur nominale chacune composant le capital social est de 3.316.347. Toutes les actions sont identiques et comportent un droit de vote.

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des principaux actionnaires détenant plus de 5 % du capital et des droits de vote. Le seuil des 5% s'apprécie, actions d'auto contrôle incluses, sur la base des titres détenus sous forme nominative ou au porteur dès lors que la Société en a eu connaissance, à l'occasion de la participation de l'actionnaire concerné à l'assemblée générale ou d'une déclaration de franchissement de seuil.

Situation au 16 mai 2017 :

<u>Actionnaires</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>% du capital et des droits de vote</u>
Coyote System	1 310 196	39,51%
ACG Management (ex Viveris)	194 768	5,87%
Lo Jack Corp	182 030	5,49%

Déclaration des Dirigeants

Néant

Après vous avoir présenté le second rapport qui porte sur les résolutions à caractère extraordinaire, nous serons à votre disposition pour répondre aux questions que vous voudrez bien nous poser préalablement au vote des résolutions qui seront soumises à vos suffrages.

Le Président du Directoire

ANNEXES

Filiales et Participations au 31 décembre 2016

Dénomination	Capital	Valeur brute des titres	Prêts	Chiffre d'affaires
<i>Siège social</i>	<i>Capitaux propres</i>	<i>Valeur nette des titres</i>	<i>Cautions</i>	<i>Résultat</i>
Filiales détenues à plus de 50%				
<i>Fleet Technology</i>	627 K€	7.375 K€	0 K€	3.748 K€
<i>Chambéry</i>	458 K€	4.171 K€	50 K€	(364) K€
<i>Fxm Technologie</i>	8 K€	492 K€	198 K€	215 K€
<i>Saint Cloud</i>	(232 K€)	0 K€	0 K€	(96 K€)
Participations <10%				
<i>Néant</i>				

Liste des mandats exercés par les membres du Conseil de Surveillance

Monsieur Gilles GRANIER, Président du Conseil de Surveillance est également :

Vice Président	SCIENTIPOLE INITIATIVE
Vice Président	SCIENTIPOLE CROISSANCE
Directeur Général	A.RH.O.M

Monsieur Hugues ROUGIER, vice-président du conseil du surveillance est également :

Administrateur	SELECTA Group BV (NL)
Administrateur	SELECTA AG (CH)
Administrateur	SELECTA TMP AG (CH)
Président	AVALORI SAS (FR)

Monsieur Jean-François BOULIN, représentant permanent de la société EADS Secure Networks SA, membre du Conseil de Surveillance, n'a actuellement pas d'autre mandat.

Monsieur Jérôme FERAUD, représentant permanent de ACM MANAGEMENT

Monsieur Henry de SAINT-LEGER, représentant permanent de ACT FINANCES, membre du Conseil de Surveillance, est également :

Président du Directoire
Directeur
Directeur

ACT FINANCES
AGIR SAS
ACTION SAS